L'hon. Jake Epp (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, en réponse à la question du député, je désire préciser que les fonds versés à cet organisme ne proviennent pas seulement du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, mais aussi du ministère de mon collègue, le secrétaire d'État et ministre des Communications.

La comptabilité accuse un déficit d'environ \$440,000. En outre, mon ministère a garanti un emprunt de \$250,000. A l'heure actuelle, la situation est la suivante. Je me suis entretenu hier soir, à Québec, avec des représentants de la Fraternité des Indiens du Manitoba et je leur ai expliqué que nous voulions connaître les résultats d'une vérification comptable de l'ensemble de leurs opérations avant de débloquer les fonds. J'en ai parlé ce matin avec le secrétaire d'État et ministre des Communications, et nous sommes d'accord pour ne pas verser de subventions tant que cette vérification n'aura pas eu lieu. De plus, une réunion des chefs manitobains est prévue pour les premiers jours de décembre; à cette occasion, la Fraternité devrait renouveler les membres et le président de son conseil exécutif. Nous passerons aux actes une fois qu'ils auront fait cela et qu'ils nous auront soumis un plan.

M. Murphy: Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire porte naturellement sur le fait que les chefs ne pourront pas se réunir à Winnipeg si l'organisme n'a pas d'argent. Comment le ministre imagine-t-il que la Fraternité pourra faire venir les chefs de tous les coins du Manitoba et préparer cette réunion dans ces conditions?

M. Epp: Monsieur l'Orateur, je dois dire au député que les représentants de la Fraternité des Indiens du Manitoba m'ont demandé hier de leur verser environ \$138,000, mais ils n'ont pas mentionné que la réunion des chefs ne pourrait pas avoir lieu au début décembre s'ils n'avaient pas cette somme entre les mains avant le mois de décembre. Tout ce qu'ils m'ont dit, c'est que l'avenir des 30 employés de la Fraternité serait très incertain si cette subvention ne devait pas être versée.

# LES TRANSPORTS

L'ENQUÊTE SUR LE DÉSASTRE DE MISSISSAUGA—LA RUMEUR À CE SUJET

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Selon le *Sun* de Toronto de ce matin l'enquête de la Commission canadienne des transports qui devait commencer à Mississauga le 4 décembre aurait été annulée. Le ministre pourrait-il nous mettre au fait de ce qui se passe relativement à cette audience?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai mentionné hier au Comité des transports et des communications, le gouvernement a l'intention de mener une enquête indépendante et complète conformément à la loi sur les enquêtes. Les fonctionnaires du ministère des Transports rencontrent présentement les représentants du gouvernement provincial et de la ville de Mississauga afin de mettre au point le mandat et le mécanisme qui convien-

#### **Ouestions** orales

draient le mieux pour enquêter sur tous les aspects de l'accident de Mississauga.

#### [Français]

ON DEMANDE POURQUOI LA SOCIÉTÉ VIA RAIL A AUGMENTÉ CERTAINS TARIFS DANS LES RÉGIONS D'OTTAWA ET DE MONTRÉAL

M. Marcel Roy (Laval): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Depuis le 19 novembre dernier, la société Via Rail a augmenté considérablement ses tarifs entre Montréal, Coteau et Alexandria, et d'Alexandria à Ottawa. Quand je dis a augmenté «considérablement» ses tarifs aller-retour, il s'agit d'une augmentation de 60 p. 100 sur les tarifs précédents. Étant donné que sous le gouvernement précédent, un programme d'amélioration des services, de rénovation des wagons et de promotions incitant les Canadiens à utiliser le service public dans le cadre d'économie d'énergie existait, et que ce programme avait déjà enregistré beaucoup de progrès encourageants, comment peut-on justifier l'attitude de la société VIA Rail à l'égard de cette augmentation que je trouve scandaleuse?

### [Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, le gouvernement favorise effectivement une reprise des services voyageurs dans tout le Canada. Nous sommes en train d'examiner tous les services nécessaires, non pas en tenant compte uniquement du montant à investir mais en essayant de les rationaliser afin qu'ils répondent aux besoins de la population régionale et locale. Je ne manquerai pas d'étudier la question des augmentations de tarif. Je discuterai de la question avec M. Roberts, ou si le député est prêt à se présenter au comité quand M. Roberts viendra, il pourra alors lui poser directement la question.

# [Français]

LE TRANSPORT ENTRE MONTRÉAL ET SA BANLIEUE—ON DEMANDE SI LE MINISTRE A RENCONTRÉ SON HOMOLOGUE EN VUE DE LA CONTINUITÉ DU SERVICE

L'hon. Francis Fox (Blainville-Deux-Montagnes): Monsieur le président, à la fin du mois d'août ou au début du mois de septembre, l'honorable ministre rencontrait son homologue provincial pour discuter des problèmes des banlieusards de la région de Montréal. J'aimerais savoir si le ministre peut confirmer aujourd'hui qu'il a toujours l'intention de conclure une entente avec son homologue du Québec d'ici la fin de décembre, afin d'assurer la continuité du transport en commun entre le centre de Montréal et la cité de Deux-Montagnes, et également sur les autres lignes de banlieue, tant sur la Rive Nord que sur la Rive Sud de Montréal.

# [Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, ces discussions se poursuivent entre les fonctionnaires. J'ose encore espérer que nous pourrons en arriver à une entente d'ici la fin de décembre. Comme le député le sait, le portefeuille du ministère des Transports a changé de main. Je tiens cependant à l'assurer que le nouveau ministre des Transports a mentionné qu'il était tout à fait satisfait de l'évolution des pourparlers, que ces derniers se poursuivront et que nous espérons pouvoir en arriver à une solution satisfaisante.